

BUREAU

Séance du 10 décembre 2021

Délibération BU_20211210_002

Marchés d'acquisition de copieurs et de prestations de maintenance pour le Département et le SDIS de l'Indre : attribution des marchés

VOTE : Adopté par 4 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

1 membre(s) étant absent(s)

LE BUREAU

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération du 10 septembre 2021 relative à la délégation du conseil d'administration au bureau ;

Vu la délibération du conseil d'administration en date du 10 septembre 2021 approuvant la constitution d'un groupement de commandes entre le Département de l'Indre et le SDIS 36 pour l'acquisition de copieurs et de prestations de maintenance ;

Vu le choix de la commission d'appel d'offres du coordonnateur en date du 17 novembre 2021 ;

DECIDE :

Article unique. Les marchés relatifs à l'acquisition de copieurs et de prestations de maintenance avec les entreprises retenues par la commission d'appel d'offres du coordonnateur, en date du 17 novembre 2021, tels que mentionnés dans l'annexe ci-jointe, sont approuvés et le président est autorisé à les signer. Le lot n°2 n'ayant fait l'objet d'aucune offre, il sera relancé en procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables, en application de l'article R 2122-2 du code de la commande publique.

Marc FLEURET